

# SELARL LEXEC

Me G. HAMON  
Me E. POUTREL

Commissaires de  
Justice Associés  
9 rue Abeilard  
BP 20

77481 PROVINS CEDEX

Tél. : 01 64 60 25 80  
[contact@lexec.fr](mailto:contact@lexec.fr)

CONSTATS  
RECouvreMENT  
AMIABLE & JUDICIAIRE



## PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE ET LE VINGT-SIX AVRIL**

La SELARL LEXEC, Société titulaire d'un Office de Commissaires de Justice à la résidence de PROVINS, 9 rue Abeilard, agissant par, Maître Grégory HAMON, Maître Elodie POUTREL, Commissaires de Justice Associés, l'un d'eux soussigné

### Références à rappeler

**5241620 - CC CC/GH**

### Affaire :

IMMEUBLE SIS 74/84

### Vos refs :

224020

### Refs Client :

### À LA REQUETE DE

Syndicat des Copropriétaires de l'Immeuble sis 74/84 rue Petit 75019 PARIS, représenté par son syndic, l'Agence ETOILE CIPA COMPAGNIE IMMOBILIERE SAS, inscrite au RCS de Marseille sous le numéro 054 804 166, dont le siège social est 3 Boulevard Magenta 75010 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié audit siège.

Ayant pour avocat plaidant Maître Valérie GARCON, membre de la SCP W2G, avocat inscrit au Barreau de la Seine Saint Denis, demeurant 21, avenue du Général de Gaulle, 93114 ROSNY SOUS BOIS.

Et pour avocat postulant, Maître Nicolas TAVIEAUX-MORO, membre de la SELARL TMDLS AVOCATS société d'avocats inscrite au Barreau de PARIS, demeurant 72, avenue Victor Hugo 75116 PARIS

### Paiement par virement :

IBAN :

FR76 1870 6000 0072 1054 7804 837

BIC :

AGRIFRPP887

### Paiement par chèque :

libellé à l'ordre de la  
SELARL LEXEC

### Paiement par Carte bleue :

Soit en appelant l'Etude au  
01 64 60 25 80

Soit sur le site sécurisé

Site : [www.lexec.fr](http://www.lexec.fr)

Identifiant : 133996

Mot de passe : 623646

### LEQUEL M'A EXPOSÉ

Qu'il entend procéder à la description des lieux faisant l'objet d'une procédure de saisie immobilière dont Monsieur [REDACTED]

[REDACTED] est propriétaire des biens et droits à PARIS 19<sup>ème</sup>, 74/84, rue Petit et 60, rue d'Hautpoul, cadastré section CW 26 et CW 27 volume 2 à 3 pour une contenance totale de 49 ares 36 centiares, consistant en une PLACE DE PARKING :

- LOT DE COPROPRIETE N°391 : au premier sous-sol du bâtiment D, escalier A, une place de parking n°115 et les 65/10000èmes des parties communes spéciales du bâtiment B.

Agissant en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de proximité de PARIS en date du 16 mars 2021 signifié le 30 mars 2021, définitif à ce jour.

Et d'un jugement rendu par le Tribunal de proximité de PARIS en date du 6 octobre 2023, signifié le 23 octobre 2023, définitif à ce jour.

Qu'elle me requiert à cette fin de description en application des articles R322-1, R322-2 et R322-3 du code des procédures civiles d'exécution avec l'assistance d'un géomètre chargé des diagnostics prévus par la loi.

Ce pourquoi, déférant à cette réquisition,

Je, Grégory HAMON, Commissaire de Justice associé à PROVINS (77160), 9, rue Abeilard, me suis rendu ce jour à 15 heures, à PARIS 19<sup>ème</sup>, 76 rue Petit.

Où étant j'ai procédé à la description suivante :

### CONSTATATIONS :

Le bien immobilier est situé sur la commune de PARIS, capitale française peuplée 2,161 Millions d'habitants selon le recensement de 2019 publié par l'INSEE.

La rue Petit est située dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement parisien à environ 5 kilomètres au Nord Est du centre-ville.

L'emplacement de stationnement n°115 se trouve au 1<sup>er</sup> sous-sol de l'immeuble portant le numéro 76 (*photographies n°1 à 5*).

Il est accessible par l'ascenseur intérieur de l'immeuble qui est codé et par un escalier dont la porte est munie d'un digicode manuel (*photographie n°8*).

L'immeuble est également sécurisé par un interphone (*photographie n°6*).

La loge du gardien est située immédiatement à droite du bâtiment n°76 (*photographie n°7*).

A mon passage, l'emplacement était libre de tout véhicule mais encombré de quelques meubles (*photographie n°1*).

Le parking est accessible aux véhicules par deux accès, l'un par la rue Petit, l'autre par la rue Hautpoul (*photographies n°10 et 11*).

Fin de mes opérations à 16h10

PV DESCRIPTION 26 AVRIL 2024



Photographie\_01



Photographie\_02



Photographie\_03



Photographie\_04

SELARI LEXEC



Photographie\_05



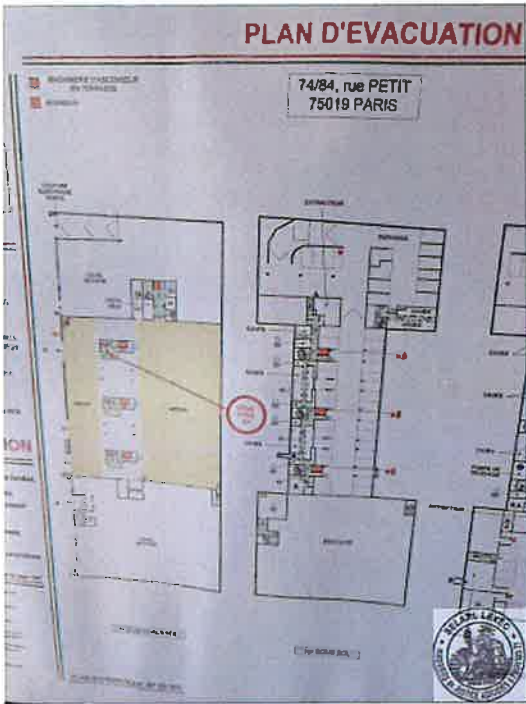
Photographie\_06



Photographie\_07



Photographie\_08



Photographie\_09



Photographie\_10



Photographie\_11



Photographie\_12

*De tout quoi, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé **douze** clichés photographiques annexés par mes soins, et que j'ai clos en mon étude après rédaction, et dont le coût est de :*

Emolument :	185,83 €
S.C.T.	7.67 €
Total H.T.	193.50 €
T.V.A.	38.70 €
<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>232.20 €</b>



Grégory HAMON